

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



FORMATION FMI

Une formation FMI aura lieu au siège du District le Lundi 24 Septembre 2018 à 19 Heures.

Les inscriptions libres doivent être envoyées par mail au District de l'Ain.

Vœux pour AG du 27 Octobre 2018

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du district, les clubs qui souhaitent déposer un vœu pour l'assemblée générale de début de saison qui aura lieu le Samedi 27 Octobre 2018 à la salle des fêtes de Viriat, devront l'adresser au District au plus tard le vendredi 28 septembre 2018 minuit.

IMPORTANT !

FMI

Le délai de la transmission de la FMI est fixé au plus tard le **dimanche à 20 Heures**.

Lorsque tout a été saisi (après signature de l'arbitre), Il est impératif de valider la FMI à la fin de la rencontre.

Tout club n'ayant pas transmis la FMI sera amendé de 16 €uros.

IMPORTANT ! COUPON SPORT DDCS

La DDCS 01 nous informe que compte-tenu de l'incertitude régnant autour du CNDS 2019, celle-ci est dans l'obligation d'arrêter ce dispositif.

Un mail a été envoyé à tous les clubs.

Les calendriers sportifs sont parus et pour d'autres vont paraître dans les jours à venir.

Chaque club doit vérifier si l'occupation de ses terrains durant la phase aller et plus particulièrement la phase retour permet de recevoir les équipes sans problème.

En cas d'occupation du terrain pour diverses raisons (manifestations du club, manifestations municipales, fêtes foraines...) merci d'avance de prévenir les équipes adverses et le district afin d'inverser l'ordre des rencontres.

COMITE de DIRECTION

AGENDA

- 17 septembre : réunion des présidents des commissions
- 17 septembre : réunion de la commission FAFA
- 18 septembre : réunion de la commission prévention
- 21 septembre : soirée des commissions
- 22 septembre : journée de l'amicale des anciens
- 24 septembre : réunion de la commission du plan de féminisation
- 24 septembre : formation FMI
- 25 septembre : réunion des clubs à aider
- 26 septembre : réunion des clubs collectifs (foot/rugby/basket/hand)
- 27 septembre : réunion de la commission prévention
- 28 septembre : réunion de la commission infrastructures et terrains
- 02 octobre : réunion du comité de direction
- 03 octobre : AG de l'UGSEL
- 04 octobre : réunion de la commission des délégués
- 05 octobre : réunion district/USEP
- 06 octobre : réunion de l'ANPDF à Valence
- 06 octobre : réunion des nouveaux présidents de clubs

REUNION DES NOUVEAUX PRESIDENTS

Une réunion d'information est organisée à l'intention des nouveaux présidents de club des saisons 2017/2018 et 2018/2019.

Elle aura lieu le Samedi 6 Octobre 2018 à 9 heures au siège du District à Viriat.

Chaque président concerné a été convoqué par courrier.

Nom	Prénom	
BERT	Eric	AMBERIEU FC
JARRAFOUX	Florent	BAS BUGEY RHONE
BOULY	Laurent	BASSIN PONTEVALLOIS
SAVINEL	Guillaume	BELLEGARDE CO
REVEYRON	Philippe	BELLEY CS
GUILLAUME	Roland	BEON
D'ALEO	Michaël	BERGES DU RHONE
CANU	Laurent	BETTANT
FLAYOU	Jihad	BOURG FO
POLISCIANO	Jean Richard	BRESSOLLES
CULIERAS	Didier	BUYATIN OL
OMET	Yohan	CHAMPAGNE
DUMAS	Dominique	CHATEAU F. C.

TROUILLOT	Richard	CHATILLON LA PALUD
GIROUX	Quentin	CHEVROUX
PULICI	Laura	CO PLATEAU
VENET	Florian	COLIGNY
BARATIN	Eric	COLOMIEU
DESMURS	Jean	CURTAFOND CONFRANCON
GANDIT	Marcel	DOMBES FC
LEROUX	Franck	DOMBES US
GONOD	Patrice	ESSOR BRESSE SAONE
LAURENT LACROIX	Didier	FAREINS SAONE VALLEE
CARTILLIER	Alexandre	GUEREINS
MAGNIER	Stéphane	JUJURIEUX
GARCIA	Romuald	MARSONNAS JAYAT BEREYZIAT
PARIS	Sébastien	MONTMERLE
CHAPUIS	Jean François	MONTREVEL
PARAUT	Dominique	NANTUA
SATTONNAY	Romain	NURIEUX FC
CAILLOT	Thierry	PEYRIEU BRENS
GRADANTE	Laurent	PORTES DE L'AIN
RYSER	Johnny	PRIAY
DOUSSET	Benjamin	SERMOYER
GAUTHIER	Yannick	ST CYR
MAZUIR	Jérôme	ST DENIS AMBUTRIX
PEYRAUD	Philippe	ST MAURICE DE GOURDANS
CARAVITA	Christophe	ST VULBAS PLAINE DE L'AIN
MELINON	Stéphane	TROIS RIVIERES
LUTRIN	Jean Yves	VERTRIEU
MAYEUX	Stéphane	VEYLE SAONE
RHODET	Gilles	VEYZIAT
FOSTIER	André	VIRIEU LE GRAND
TEKIN	Huseyin	VONNAS

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Information de la Fédération Française de Football Coupe de France

Autorisation du 4ème remplaçant lors de la prolongation sur la Coupe de France

Le Comité Exécutif de la F.F.F. a validé, lors de sa réunion du 19 Juillet 2018, le texte suivant qui entre en vigueur dès le début de cette nouvelle saison :

« En cas de prolongation, un remplacement supplémentaire peut être effectué (indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectué tous les remplacements autorisés) ».

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 18/09/2018

Présents : BILLOUD Jean-Louis – BLANC Denis – FAVIER Pierre - HERMANN Pierre – KRIMMOU Abdeltif - STRIPPOLI Guillaume

Assistent : CURT Alexis –DUBOIS Antoine – FUSEAU Philippe –GUICHERD Olivier –KONTE Ibrahima – ROLLIN Frédéric – TOUZANI Hamid

Excusés : BLANC Jean-Luc - GRUARD Bruno –

COURRIER ARBITRES

SCURA David : certificat de décès. Sera observé au cours de la saison 2018-2019

DUBOIS Antoine : faits de match

FEYEUX Sylvain : demande d'observation

PERICHON Jean-François : difficultés professionnelles

INDISPONIBILITE D'ARBITRES

ROBESSON Joffrey : du 23.09.2018. Attestation de l'employeur

PAYET Anthony : du 15.09.2018 au 15.10.2018. Certificat médical

BASSINET Baptiste: du 15.09.2018 au 30.09.2018. Certificat médical

FAEDO Alan : du 15.09.2018. En attente du certificat de décès.

ARGOUD Dorian : du 15.09.2018 au 31.10.2018. Certificat médical

LARTILLOT Frédéric : du 04.10 .2018 au 31.12.2018. En attente du certificat médical.

COURRIER CLUB

FAREINS SAONE VALLEE : demande d'arbitre officiel pour match U18 du 29.10.2018.

INFORMATIONS

Une formation d'arbitres assistants semi-officiels aura lieu le mercredi 19 Septembre au stade de Chevroux.

Pierre FAVIER succède à Ludovic DUTREIVE au sein du pôle Recrutement Fidélisation.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le mardi 02 Octobre à 19h.

Le Président,
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire
Pierre HERMANN

Formation INITIALE en Arbitrage

3 sessions seront proposées (Toussaint, Décembre/Janvier et Mai) sur cette saison 2018/2019, sous le même format que la saison dernière avec une alternance salle et terrain sur des journées complètes.

La première session aura lieu sur les journées suivantes (3 jours étant obligatoires) de 8h00 à 18h00 :

- Samedi 27 Octobre
- Vendredi 2 Novembre
- Samedi 3 Novembre

Les fiches de candidatures Formation Arbitre officiel initial sont disponibles sur le site du District de l'Ain, dans l'onglet « documents », puis rubrique « divers ».

Merci de faire parvenir cette fiche d'inscription, au minimum **trois** semaine avant le début de la formation, en vous acquittant directement du coût de celle-ci, ou en confirmant l'autorisation de prélèvement sur le compte du club.

Formations ARBITRE SEMI-OFFICIEL

4 formations semi-officielles auront lieu en ce début de saison, pour l'ensemble des clubs du département.

Toute personne, ayant **au minimum 18 ans**, et **possédant une licence tamponnée par le médecin permettant l'arbitrage** (ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnelle),

Trouvez-ci-dessous les différentes dates de formation :

- Vendredi 28 Septembre à 19h00 au stade d'Izernore.
- Samedi 29 Septembre à 10h00 à la salle des cérémonies de la Mairie de Tossiat
- Mercredi 03 Octobre à 19h30 au stade de Chalamont

Pour obtenir la formation de semi-officielle, toute personne intéressée peut venir sur une des formations, munie d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente et d'une photocopie de sa licence (permettant l'arbitrage occasionnelle comportant la mention « ne présente aucune contre-indication »).

Pour les personnes en recyclage (tous les 6 ans) merci d'emmener votre licence d'arbitre assistant semi-officiel.

Aucune inscription pré-requise au préalable. Rendez-vous directement sur le lieu de la formation.

Merci au club du CS Chevroux pour avoir accueilli la première formation semi-officielle de cette saison.

Etat de la réception des documents arbitres au 20 Septembre 2018 – 13 H 30

Nom	Prénom	Certificat médical	Fiche individuelle	Droit à l'image	Auto parentale
ARGOUD	DORIAN	26/07/2018			
AYAD	SOFIANE				
BAILLIVY	YOHANN				
BARRY	GREGOIRE				
BASSINET	BAPTISTE	24/08/2018			
BELHOUA	JABEUR				
BELMOUSSA	SAMIR	01/08/2018	01/08/2018		
BENMANSOUR	SOFIANE				
BOZONNET	THIBAUT				
BRANCHE	ROMAIN				
BUCAILLE	CYRILLE				
CALAUTTI	DYLAN				
CASTAINGT	NICOLAS	12/07/2018	03/07/2018		
CHABAUD	LOIC				
CHANEL	HUGO				
CLIN	JONATHAN				
DAKKI	MARWANE				
DAVID	GUILLAUME				
DEMIRCI	EMRE				
DIABI	SIDYA	04/09/2018			
DJIDDA	MEHDI				
DOGRU	ISMAEL				
DOGRU	MIKAIL	13/08/2018	13/08/2018		
DUC	DIDIER				
DUCLOS	FLORIAN				
EKER	MEHMET	13/08/2018	13/08/2018		
ENNIQUI	EL MEHDI				
FAEDO	ALAN	11/07/2018			
FAYTAH	MUSTAPHA	21/08/2018		21/08/2018	
FELIGHA	BILEL				
FLEURY	FREDERIC	07/07/2018	07/07/2018		
FRENDO	THOMAS	07/07/2018	07/07/2018		
GIMENEZ	GABRIEL				
GIMENEZ	MATTHIAS				
GOKBOGA	BUNYAMIN		17/07/2018	17/07/2018	
GOUTTEFRANGES	ROMAIN	20/08/2018	20/08/2018		
JAVANSHIR	MASSOUD				
JENDOUBI	AYMEN				
JULIE	JEAN MATHIEU		23/08/2018	23/08/2018	
KAMISSOKO	MODY				
KHARBAOUI	ILIAS				
KHELIFI	YASSER				
KILINC	ERDOGAN	07/07/2018			
KONTE	IBRAHIMA	12/07/2018		12/07/2018	
LAHJAB	HOUCINE	18/07/2018		18/07/2018	
LARABI	MOHAMED				

LARGERON	ADRIEN				
LHARRAM	CHEMSEDDINE				
MACHADO	CHARLES				
MALUSHI	HALIT	20/07/2018			
MARECHAL	YANIS		03/07/2018		
MERCK	ANTHONY				
MOKRANE	AMAR	19/09/2018	16/07/2018	16/07/2018	
MONNIN	VIVIEN	25/07/2018			
MORTIER	GUILLAUME				
MURAT	VINCENT		03/07/2018	03/07/2018	
NASRE EDDINE	BADR				
NEVES	NELSON	13/08/2018			
OLCAY	BAKI	03/09/2018			
OLCAY	FATIH	03/09/2018			
OUAMALICH	RAHOU				
PARIS	YOHAN	17/07/2018	16/07/2018		
PEGUIN	ANTHONY	16/07/2018	16/07/2018		16/07/2018
PIETRAC	NICOLAS				
POITEVIN	CLARA	07/08/2018			
PONCET	JEAN PIERRE	11/09/2018	23/08/2018		
QUENARD	SEBASTIEN	04/07/2018	04/07/2018		
ROIDA	REDOUANE	17/07/2018/			
RUBAT	GUY	26/07/2018	26/07/2018		
SAHLA	FOUAD				
SRIFI	MOHAMMED AMINE				
TATLI	ILYAS				
TETEFORT	NOLAN	13/09/2018	13/09/2018	13/09/2018	13/09/2018
TOUZANI	HAMID	09/07/2018	09/07/2018		
TUNA	MIKAIL	10/09/2018			
VAUDON	ANTONY	03/09/2018			
VIDARD ROUSSEAU	YOANN				
YIGIT	SADULLAH				
ZAPATA	HUGO				

PREVENTION

Chargés des matchs sensibles et à risques :

Patrick PITARD Tél : 06.71.48.89.59
Mail : patrick.pitard@yahoo.fr

Joël MALIN Tél : 06.32.42.03.42
Mail : malin.inel@orange.fr

1/ CRITERES

- . Match à enjeu
- . Derby
- . Antécédents entre clubs et/ou entre supporters
- . Comportement du public (local et/ou visiteur)
- . Problèmes d'environnement
- . Eléments de contexte (problèmes d'ordre public, manifestation extérieure, etc...)

2/ PROCEDURE

Le District identifie le match sensible ou à risques :

-> **Match sensible** : la Commission des arbitres désigne un arbitre confirmé, et la Commission de délégation désigne un délégué, dans la mesure de ses disponibilités. Information aux deux clubs et aux instances par courriel.

-> **Match à risques** : la Commission des arbitres désigne un arbitre confirmé, et la Commission de délégation désigne un délégué, dans la mesure de ses disponibilités. De plus, le District informe la Mairie où se déroule la rencontre, ainsi que les référents départementaux (Police ou Gendarmerie). Information aux 2 clubs et aux instances par courriel.

3/ RISQUES NON PREVISIBLES MAIS SURVENANT QUELQUES HEURES AVANT LA RENCONTRE

Le club concerné avise le correspondant désigné du District, qui prend la décision de prévenir ou non l'autorité publique locale (officier référent sport, ou appel 17). Le club confirme son appel au District par courriel, via sa boîte mail officielle uniquement (num affiliation@laurafoot.org).

4/ MOYENS D'IDENTIFICATION DES MATCHS SENSIBLES ET A RISQUES PAR LE DISTRICT

- . Toutes informations recueillies (téléphonique, par courrier ou courriel officiel, « bouche à oreille », réseaux sociaux, etc...)
- . Rapports des Délégués et/ou des Officiels du District.
- . Rapports et fiches prévention des arbitres et/ou éducateurs.
- . Affaires traitées en discipline, affaires traitées en appel.
- . Examen des calendriers (matchs retour, derbies, contentieux par rapport aux saisons précédentes).
- . Prise en compte des éléments de contexte locaux.

Dans le cas d'un match non retenu par la commission, un club peut demander un délégué à ses frais (dans la mesure des disponibilités) s'il estime que ce match peut être tendu.

Il est rappelé que seuls les courriels en provenance des boîtes mails officielles des clubs (finissant par @laurafoot.org) sont pris en considération par le District.

COMMISSION FEMININES

Fiches de prêt 2018-2019

Les fiches de prêt pour les joueuses du foot animation, U15 et U18 sont désormais disponibles sur le site internet du District dans la rubrique « PRATIQUES » puis « FEMININES ».

Vous trouverez alors l'ensemble des documents relatifs à la pratique des joueuses sur l'article « PRATIQUE FEMININES ».

Nous enregistrons les prêts des joueuses suivantes :

NOM et PRENOM	NEE LE	CLUB PRETEUR	CLUB DEMANDEUR
BRIDAY DEPARDON Mathilde	25/02/2004	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
LEGRAND Maëlys	14/01/2005	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
SCAT Audrey	14/09/2004	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY

Championnats féminins

L'ensemble des rencontres **U15F, Sénior à 8F et Sénior à 11F** sont visibles dans la rubrique « COMPETITION » du site internet du District.

Concernant les équipes **U18F à 8 et U18F à 11**, la pratique s'effectuera avec le District de Lyon et du Rhône. Une réunion de lancement de la saison est d'ailleurs programmée ce **Samedi 22 Septembre 2018 de 9h00 à 12h00 au siège du District de Lyon et du Rhône.** **Présence obligatoire !**

Coupe de France Féminines

Suite au tirage effectué par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football, vous trouverez ci-dessous les rencontres des clubs de l'Ain engagés dans la compétition.

Les rencontres sont programmées ce Dimanche 23 Septembre 2018 à 15h00.

- VILLEFRANCHE FC – AS MONTMERLE
- AS ST ETIENNE / REYSSOUZE – CALUIRE FOOT FILLES 1968
- CERNEX – PLASTICS VALLEE FC

Plan de Performance Fédéral Féminin

Les joueuses U15F nées en 2004 sont convoquées à un premier rassemblement de détection qui aura lieu le **Mercredi 26 Septembre 2018 au stade municipal d'Attignat.**

Rendez-vous sur place à 13h30 pour une séance de perfectionnement exclusivement féminine de 14h00 à 16h00.

Inscriptions et renseignements auprès de Thibault VALLET : thibault.vallet@ain.fff.fr ou 06.49.77.85.89.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Réunion du 18 Septembre 2018

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 et U19 : 2 délégués
Seniors D5 et D6 : 1 délégué
Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués
Seniors Féminines : 1 délégué
U17 et U15 : 1 délégué
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

En cas d'utilisation d'une feuille de match « papier », les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil « Footclubs Compagnons ».

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celles-ci.

Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou de licences concernées et les transmet dans les meilleurs délais au District.

Si un joueur ne présente pas de licence, l'arbitre doit exiger une pièce d'identité comportant une photographie et la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical daté de non contre-indication à la pratique du Football avec Nom, cachet et signature du médecin.

Présents : MM PELLET, BACONNET, DELIANCE, GUTERRIEZ, EL HASSOUNI

Courrier de :

- Marboz : réponse faite



Dossier n° 5

Match n° 20885932 : Veyziat 2/Oyonnax APS 1 – seniors Coupe des Groupements – du 16/09/18

Courrier du club de Veyziat annonçant le forfait de l'équipe de Veyziat 2.

L'équipe d'Oyonnax ASP 1 est qualifiée pour le prochain tour.

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 68 €uros au District.

Dossier n° 6

Match n° 20885930 : Nantua 2/Haut Revermont 1 – seniors Coupe des Groupements – du 16/09/18

Forfait du club de Haut Revermont 1.

L'équipe de Nantua 2 est qualifiée pour le prochain tour.

Le club de Haut Revermont est redevable de la somme de 68 €uros au District.K

Dossier n° 7

Match n° 20887460 : St Martin du Mont 3/Bettant – seniors Coupe des Groupements – du 16/09/18

Courrier du club de St Martin du Mont annonçant le forfait de son équipe 3.

L'équipe de JS Bettant est qualifiée pour le prochain tour.

Le club de St Martin du Mont est redevable de la somme de 68 €uros au District.

Dossier n° 8

Courrier du club de Veyziat annonçant le forfait général de son équipe U15 évoluant en D4 poule I.

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 25 €uros correspondant à la somme due au forfait général entre la date de formation des poules et la date de début de la 1^{ère} journée de championnat.

Dossier n° 9

Courrier de l'AS Montréal annonçant le forfait général de son équipe senior 3 évoluant en D5 poule A.

Le club de Montréal est redevable de la somme de 167 €uros au District.

Cette somme correspond « au forfait général » intervenant après la 1^{ère} journée de championnat.

Dossier n° 10

Courrier de l'Albarine FJ annonçant le forfait général de l'équipe U18 2 évoluant en D4 poule J.

Le club de l'Albarine FJ est redevable de la somme de 25 €uros au District.

Cette somme correspond « au forfait général » intervenant après la formation des poules et avant la 1^{ère} journée de championnat.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 18 septembre 2018

Présents : BARDET Bernard, CONTET Jacques

Courriers : FO BOURG EN BRESSE : changement poule D6 (réponse faite)

CS LAGNIEU : changement horaire

US NANTUA : changement date

SC MILLE ETANGS : changement de terrain pour tous les matchs foot à 11

Modifications de rencontres

Compétition :	D2	Poule :	A	N° de match :	20668911
Rencontre :	CS LAGNIEU 1 / AS ST ETIENNE SUR REYSSOUZE 1				
Initialement prévu le :	23/09/2018	Heure :	13h00	Terrain :	Stade R.ROLLET 1 à LAGNIEU
Aura lieu le :	23/09/2018	Heure :	15h00	Terrain :	Stade R.ROLLET 1 à LAGNIEU
Commentaire :					

Compétition :	D5	Poule :	A	N° de match :	20670125
Rencontre :	US NANTUA 2 – ST MARTIN MCV 2				
Initialement prévu le :	23/09/2018	Heure :	13h00	Terrain :	Stade municipal de NANTUA
Aura lieu le :	22/09/2018	Heure :	16h00	Terrain :	Stade municipal de NANTUA
Commentaire :	Problème de vestiaires avec le Rugby.				

VETERANS

Réunion du 18 Septembre 2018

Le championnat vétérans commencera le vendredi 5 octobre 2018.

Les équipes ont jusqu'au lundi 24 septembre pour s'engager via footclubs.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

La commission technique recherche des installations pour :

- La coupe de l'Ain Futsal
- La finale départementale du Festival U13
- La Journée Départementale du Foot Féminin

Les cahiers des charges sont accessibles depuis le site du district.



Cahier des charges

Organisation de la Coupe de l'Ain Futsal Jeunes

Objectifs :

- Proposer une pratique qualitative FUTSAL,
- Promouvoir la pratique FUTSAL,
- Qualifier des équipes pour le niveau régional.

Admissibles :

- Année de 21 ans**, (après les candidatures pour accéder les qualifications selon le titre) (selon le contenu des charges relatif par le président du club)
- 21 ans**, (hors par le comité directeur des clubs supports en fonction :
 - de la géographie des clubs demandeurs
 - de l'effectif dans l'annuel de manifestations du district
 - de l'application de la candidature par la Commission Technique)
- 18 ans**, (hors par le comité directeur des clubs supports en fonction de l'application de la candidature par la Commission Technique)

Conditions : sous le dispositif d'un gérant ou un comité.

À la charge du club :

- Administratif :**
 - la gestion sportive du joueur
 - la gestion de l'inscription des équipes (équipement des équipes du district de l'Ain)
- Moyens humains :**
 - 2 personnes
 - des arbitres
- Moyens matériels :**
 - un ballon Futsal
 - un chronométr

À la charge du club :

- Administratif :**
 - rapport pour l'Organisation district (à 2 pages maximum)
 - bonnets avec vestes pour le club
- Moyens humains :**
 - 2 personnes (responsables de terrain)
- Moyens matériels :**
 - une table de marque, alignée en district, avec une zone
 - un tableau d'affichage
 - 4 ardoises blanches d'accès



Cahier des charges

Organisation de la Finale du Festival U13

Samedi 06 avril 2019 (journée)

Objectifs :

- La Fédération Française de Football et le Ligue de Football Amateur organisent le Festival Foot U13 District, une manifestation qui vise à encourager le sport à l'échelle :
- La Fédération encourage d'une part les équipes féminines et d'autre part les équipes masculines.

Admissibles :

- Année de 13 ans**, (après les candidatures pour accéder la journée)
- 21 ans**, (hors par le comité directeur des clubs supports en fonction :
 - de l'effectif dans l'annuel de manifestations du district
 - de l'application de la candidature par la Commission Technique)
- 18 ans**, (hors par le comité directeur des clubs supports en fonction de l'application de la candidature par la Commission Technique)

Conditions : sous le dispositif de 2 personnes à 11 de bonne qualité (hors un arbitrage) avec 8 buts de 18m x 2,10m, 4 ardoises jaunes + 2 ardoises blanches, une table pour la commission personnel.

À la charge du club :

- Administratif :**
 - la gestion sportive du joueur
 - la gestion de l'inscription des équipes
- Moyens humains :**
 - 10 personnes pour assurer le bon fonctionnement de la journée
 - des arbitres
- Moyens matériels :**
 - des ballons
 - des chronométr
 - des matériels pédagogique (en complément de ceux du club)

À la charge du club :

- Administratif :**
 - rapport pour l'Organisation district (10-15 personnes) report maximum deux 15 pages (hors le prix en charge par le club)
 - bonnets avec vestes pour le club
 - Tableau blanc pour indicateur temps
- Moyens humains :**
 - 8 personnes (personnel de terrain) + 2 personnes pour l'accueil des équipes
- Moyens matériels :**
 - de matériel pédagogique pour le stage des terrains (14 plans, 8 pelles blanches, des ardoises) et pour les 10 ans, 10 plans, 8 pelles blanches, des ardoises)
 - une table de marque blanche, alignée en district, avec une zone
 - une table pour la commission personnel
 - une grande table ou chapiteau pour le placement des participants



Cahier des charges

Organisation de la

Journée Départementale du Football Féminin

Dimanche 02 juin 2019 (12h30-18h)

Objectifs :

- Promouvoir le Football féminin (DF & Tennis)
- Informez les jeunes joueuses des offres de pratiques (possibilités et accès terrain...)
- Apporter un bilan de la saison avec les équipes féminines et parler de la saison à venir
- Préparer les ardoises et les ardoises de la Commission féminine

Admissibles :

- Année de 21 ans**, (après les candidatures pour accéder la journée)
- 21 ans**, (hors par le comité directeur des clubs supports en fonction :
 - de l'effectif dans l'annuel de manifestations du district
 - de l'application de la candidature par la Commission Technique)
- 18 ans**, (hors par le comité directeur des clubs supports en fonction de l'application de la candidature par la Commission Technique)

Conditions : sous le dispositif de 2 personnes à 11 de bonne qualité (hors un arbitrage) à 11 ardoises.

À la charge du club :

- Administratif :**
 - la gestion sportive des participantes
- Moyens humains :**
 - 10 personnes pour assurer et le bon fonctionnement de la journée
- Moyens matériels :**
 - de matériel pédagogique (en complément de ceux du club)

À la charge du club :

- Administratif :**
 - les ardoises d'inscription des participantes
 - rapport pour l'Organisation district (10 personnes)
 - un plan de fin de journée pour tous les intervenants sur la journée
 - bonnets avec vestes pour le club
- Moyens humains :**
 - 1 responsable technique (hors le bon niveau le club et le district)
 - 2 arbitres pour assurer l'encadrement des participantes
- Moyens matériels :**
 - une table de marque (alignée) pour 10 personnes avec ardoises
 - un coin accès club pour 10 personnes
 - des ardoises (en fin) d'affichage
 - de matériel pédagogique

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

Parcours des joueurs U14:

Listing par secteurs pour les Centres de Perfectionnement U14 – Une convocation individuelle sera envoyée à chaque joueur précisant les lieux et les horaires.

CLUB	NOM	Prénom	Date de Naissance
<u>Dombes Cotière :</u>			
AIN SUD FOOT	BOURGEON	Leo	07/11/2005
AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005
AIN SUD FOOT	KAYHAN	Demircan	06/10/2005
AIN SUD FOOT	KHALFOUN	Noe	15/06/2005
AIN SUD FOOT	LAFAYE	Joris	07/04/2005
AIN SUD FOOT	LOUIS	Anthony	07/02/2005
AIN SUD FOOT	PUTINIER	Yohan	22/04/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	CHAIB	Zarzar	13/03/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	PLAIDAU	Adam	22/01/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CHEVALARD	Eliott	22/07/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CORDERET	Antoine	09/09/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CORGIER	Gael	27/04/2005
AS MISERIEUX TREVoux	NEYRAT	Yanis	23/04/2005
AS MISERIEUX TREVoux	TORCHAND	Yanis	03/05/2005
COTIERE MV	LOUIS	Louis	18/04/2005
US DOMBES	ANTOINE	Antoine	27/03/2005
<u>Bresse :</u>			
BOURG SUD	CARUSO	Ezra	31/11/2005
FC DOMBES BRESSE	MOUBEMBE	Kévin	27/08/2005
FC DOMBES BRESSE	ANDRADE	Giuliano	17/05/2005
FC DOMBES BRESSE	LUZY	Antoine	07/04/2005
FC DOMBES BRESSE	ELIOT	Eliot	17/01/2005
FC DOMBES BRESSE	RYAN	Ryan	15/05/2005
FC LA VALLEE	HARDY	Glovis	14/08/2005
FC VALLEE	LACOUR	Alaury	20/06/2005
<u>Montreal La Cluse :</u>			
AS MONTREAL LA CLUSE	CAKRE	Grégory	10/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPUIS	Mathis	22/02/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	ESTEBAN	Alexandre	04/06/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	HODAJEA	Samir	29/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	RHODET	Charly	25/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	UGUZ	Sami	01/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	YUKSEL	Yavuz	05/05/2005
CONCORDIA FC	HOKELEKLI	Enes	10/04/2005
CONCORDIA FC	MEJBOUR	Amine	13/02/2005
CONCORDIA FC	PONARD	Mateo	15/08/2005
CS BELLEY	CAJON	Lucas	07/03/2005
CS BELLEY	PERNOD	Clément	07/02/2005
PLASTICS VALLEE FC	BELAN	Jean	06/07/2005
PLASTICS VALLEE FC	TOK	Yasin	07/01/2005
VALSERINE FC	BELTRON MARANDET	Nathan	24/09/2005

Seront revus en Octobre (sur les vacances scolaires) :

AIN SUD FOOT	GROS	Kiliann	12/11/2005
AIN SUD FOOT	MANOUAR	Nassime	15/04/2005
AIN SUD FOOT	MARCEAU	Joanny	02/05/2005
AIN SUD FOOT	TEYSSIER	Kylian	07/07/2005
CS BELLEY	AARAS	Bassem	06/12/2005
ES REVERMontoise	FRANCOIS	Jason	07/02/2005
FBBP01	BISLIMI	Valon	05/05/2005
FBBP01	TANKIEV	Mikail	21/01/2005

Pas de CPS le 24/09
 Début des CPS le lundi 15/10

Parcours des joueurs U15:

Listing pour les matchs de préparation à la Coupe Interdistricts 2018 - Une convocation individuelle sera envoyée à chaque joueur précisant les lieux et les horaires.

CLUB	NOM	Prénom	naissance
Match de Préparation du Mercredi 3 octobre contre l'Isère			
AIN SUD FOOT	BRUN	Hugo	20/02/2004
AIN SUD FOOT	HAOUES	Adam	30/10/2004
AIN SUD FOOT	SAVERAT	Lucas	03/11/2004
DOMBES BRESSE	ALAUX	Louis	23/12/2004
FBBP01	FABRE	Rayanne	18/07/2004
FBBP01	BARON	Rony	03/11/2004
FBBP01	BENGORINE	Wassim	07/12/2004
FBBP01	CHAUVEAU	Clément	29/08/2004
FBBP01	CIANCHETTI	Matéo	20/10/2004
FBBP01	DESGRANGES	Emeric	27/03/2004
FBBP01	DJELASSI	Fedi	02/01/2004
FBBP01	GONNET	Sohan	04/04/2004
FBBP01	MONNOT	Axel	19/07/2004
FBBP01	PEPIN	Yann Aël	06/12/2004
FBBP01	ROY	Florian	23/05/2004
FBBP01	TANDJIGORA	Djibril	24/01/2004
FBBP01	YILDIZ	Deniz	31/08/2004
JS BRESSE DOMBES	PUSSET	Pierre	04/03/2004
PLAINE REVERMONT FOOT	LAFFONT	Lino	08/03/2004
Match de Préparation du Mercredi 10 octobre contre la Savoie			
AS MONTREAL LA CLUSE	FONGARNAND	Thomas	31/01/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	MATHIEU	Nicolas	09/04/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	SANNA	Mattéo	05/06/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	YILMAZ	Subhan Eren	06/05/2004
DOMBES BRESSE	ALAUX	Louis	23/12/2004
ESSOR BRESSE SAONE	CHAFFAUD	Corentin	17/02/2004
ESSOR BRESSE SAONE	RYON	Mathis	13/03/2004
FBBP01	CLERC	Timothe	02/06/2004
FBBP01	DESGRANGES	Emeric	27/03/2004
FBBP01	DJELASSI	Fedi	02/01/2004
FBBP01	FABRE	Rayanne	18/07/2004
FBBP01	MONNOT	Axel	19/07/2004
FBBP01	OZEN	Ibrahim	12/01/2004
FBBP01	ROY	Florian	23/05/2004
FBBP01	VOIRON	Lilian	14/03/2004
FBBP01	YILDIZ	Deniz	31/08/2004
JS BRESSE DOMBES	PUSSET	Pierre	04/03/2004
PLAINE REVERMONT FOOT	LAFFONT	Lino	08/03/2004
Match de Préparation du Mercredi 17 octobre contre la Haute Savoie			
AIN SUD FOOT	BRUN	Hugo	20/02/2004
AIN SUD FOOT	HAOUES	Adam	30/10/2004
AIN SUD FOOT	SAVERAT	Lucas	03/11/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	FONGARNAND	Thomas	31/01/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	MATHIEU	Nicolas	09/04/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	SANNA	Mattéo	05/06/2004
AS MONTREAL LA CLUSE	YILMAZ	Subhan Eren	06/05/2004
ESSOR BRESSE SAONE	CHAFFAUD	Corentin	17/02/2004
ESSOR BRESSE SAONE	RYON	Mathis	13/03/2004
FBBP01	BARON	Rony	03/11/2004
FBBP01	BENGORINE	Wassim	07/12/2004
FBBP01	CHAUVEAU	Clément	29/08/2004
FBBP01	CIANCHETTI	Matéo	20/10/2004
FBBP01	CLERC	Timothe	02/06/2004
FBBP01	GONNET	Sohan	04/04/2004
FBBP01	OZEN	Ibrahim	12/01/2004
FBBP01	PEPIN	Yann Aël	06/12/2004
FBBP01	TANDJIGORA	Djibril	24/01/2004
FBBP01	VOIRON	Lilian	14/03/2004

Parcours des joueurs U16:

Listing pour le rassemblement régional du mercredi 3 Octobre à Lyon - Une convocation individuelle sera envoyée à chaque joueur précisant les lieux et les horaires.

CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	HILAIRE*	Hugo	27/07/2003
AS MONTREAL LA CLUSE	ZANARDI	Alexis	22/07/2003
AS MONTREAL LA CLUSE	BIRRA	Nicolas	07/04/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	MASSON*	Allan	19/08/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	BOZONNET	Joan	18/04/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	HARRATA	Karim	17/03/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	JAY	Matys	25/08/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	WOLSKI	Benjamin	15/01/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	LARCHER	Théo	26/02/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	CHAMAKH	Jasser	19/09/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	BENAZIZA	Ilyes	03/04/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	TOMAS	Ewan	15/02/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	BOUALIA	Najib	20/03/2003
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	BENABBAS	Maxence	05/03/2003
PLASTICS VALLEE FC	ANDREV	Florian	10/04/2003
VALSERINE FC	BOULAOUINAT	Bilal	24/06/2003

FORMATIONS DE CADRES

La Commission Technique organise pour la Toussaint :

Inscription en ligne depuis le site du District (onglet *formations*)

Module U9 : les 19 et 20 octobre à St Didier sur Chalaronne (6 inscrits)

OLYMPIQUE LEYMENTAIS

MERLE Tristan
PICCOLO Valentin

THOISSEY ESVS

CANARD Jérémy
VERCHERAT Cédric

VEYLE SAONE

CURSIO Maxime

FC ST MAURICE DE GOURDANS

CAUDERON Guy

Module U15 : les 19 et 20 octobre – Au district de l'Ain (4 inscrits)

DOMBES US

DERUE Laurent
PIRAT Damien

BELLEVILLE ST JEAN

BEDIAT Franck

FC BORDS DE L'AIN

PICART Wilfried

Module U9 (Jeunes Cadres) : les 22 et 23 octobre à Belley (0 inscrit)

Module U11 (Jeunes Cadres) : les 29 et 30 octobre – Lieu à déterminer (1 inscrit)

MILLE ETANGS

ROMEAS Quentin

Certification (CFF1, CFF2, CFF3) : le 27 octobre à Viriat (9 inscrits)

CFF1 :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

HASAINE Mohamed

US ARBENT

SAMBARDY Alexandre

SANCHES Levi

CFF2 :

MONTMERLE

TARRIT Leslie

ENT. ODENAS CHARENTAY SAINT LAGER

PITAUD Philippe

MISERIEUX TREVoux

TRONCY Quentin

CFF3 :

IZERNORE

GOMES MOREIRA Danny

MONTMERLE

PETIT Jérémie

CS NIVOLAS

NAJIH Said

COMMISSION FOOT REDUIT

U13

Début des plateaux : à 13 h 30

Sauf à Curtafond (Bresse Tonic Foot): début à 14 h 00

à St Denis les Bourg : début à 14 heures

à Montagnat (OL Sud Revermont) : début à 14 h 00

Au Municipal de Péronnas, le club prendra contact avec les adversaires pour un possible changement d'horaire de leurs rencontres.

Avant d'annuler une rencontre, merci de vous assurer que vous ne pouvez pas la jouer chez un des adversaires.

Courrier

Bourg en Bresse Péronnas 01 : Retrait de l'équipe 3

Modifications

Poule C : Exempt 1 remplace Bourg en Bresse Péronnas 01 3.

Journée du 29 Septembre 2018 : Bressans FC 1 reçoit Viriat 1 à Buellas

Feuilles de match manquantes

Amende : 8,50 €

Journée du 15 Septembre 2018

Licences manquantes

Amende 1,50 € par licence avec un maximum de 8 €

U11

Lorsqu'un club recevant annule un plateau, les 2 autres clubs peuvent s'entendre pour le jouer chez l'un des deux. Si cela concerne un match sec, le club peut rejoindre une rencontre comprenant un exempt. Ce club doit alors prévenir le club recevant de son arrivée et nous en informer par mail.

Courrier

Misérieux Trévoux : Retrait des 2 équipes Ententes des 2 Rives

Modifications :

De nombreuses modifications ont été effectuées. Veuillez consulter le Site vendredi avant de vous déplacer ce samedi 22 Septembre (Calendrier modifié et journée 2)

U9

Modifications

De nombreuses modifications ont été effectuées. Veuillez consulter le Site vendredi avant de vous déplacer ce samedi 22 Septembre (Calendrier modifié et journée 2)

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

RAPPEL du courrier envoyé à tous les clubs les 24 Juillet 18 Septembre 2018

Objet : Règlement du district sur les éclairages des terrains

La réglementation de la Fédération Française de Football impose les minimas suivants pour les terrains sur lesquels se déroulent les compétitions départementales :

- Niveau D1 : 150 lux à la mise en service, 120 lux à maintenir ensuite avec un facteur d'uniformité égal ou supérieur à 0,7.
- Niveaux D2 à D6 : 100 lux minima à la mise en service et à conserver avec un facteur d'uniformité égal ou supérieur à 0,4.

Cette réglementation impose une fréquence des contrôles par la commission départementale des terrains et installations sportives de 1 an pour le niveau D1 et 2 ans pour les autres niveaux.

Conscient des difficultés pour obtenir de tels minimas de la part de certains propriétaires de terrains, le comité de direction du district de l'Ain a adopté par son article 34.4 des règlements de la saison 2018/2019 les mesures suivantes :

- ✓ *Niveau D1 : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,7.*
- ✓ *Niveaux D2 à D4 : 100 lux avec un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4.*
- ✓ *Niveaux D5 et D6 : 100 lux avec une tolérance à 80 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,3.*

A noter que les membres du comité de direction ont accordé également une dérogation d'une saison à tous les clubs pour leur laisser le temps d'une éventuelle mise aux normes. Ce règlement s'appliquera donc pour la saison 2019-2020.

Aussi je vous invite à prendre en compte ce courrier pour demander le classement actuel de l'éclairage de vos terrains respectifs au district à l'intention de la commission départementale des terrains et installations sportives à l'adresse suivante : district@ain.fff.fr ou de vous renseigner auprès du propriétaire du terrain.

Si vos installations ne correspondent pas aux minimas requis, je vous incite à vous mettre en relation avec le propriétaire des installations (municipalités, communauté de communes, ...) pour envisager une mise aux normes qui souvent relève d'un remplacement d'ampoules et d'orientation des projecteurs.

La commission départementale des terrains et installations sportives restera à votre entière disposition à compter du 15 septembre 2018.

LES CLUBS RECHERCHENT

Le SC PORTES DE L'AIN recherche des éducateurs pour les catégories U7 et U9.

Contact : Laurent GRADANTE au 06.33.89.43.25

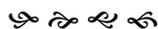


Club proche de Bourg recherche éducateur diplômé pour encadrer équipes U7 U9 et U11 avec l'aide de jeunes bénévoles et apprenti BPJEPS :

- Le lundi 18h15 – 19h45 (optionnel)
- Le mercredi 13h30 – 18h00
- Le samedi matin 9h00-12h00

Défraiement en fonction du niveau de diplôme et du kilométrage.

Si intéressé, appeler Geoffroy MARIEN 06 71 34 00 67 ou Vincent LAUPRETRE 07 89 66 76 86 ou José BARBOSA 06 28 94 52 12



Clubs recherche un éducateur pour suivre son équipe 2 évoluant en D4.
S'adresser au 06.89.82.81.66 après 14 Heures.